

**PROJET D'ALLOCATION DE MADAME
LA MINISTRE
DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE
L'ALPHABETISATION**

**REUNION DE RENTREE SCOLAIRE
2023-2024**

Jeudi 07 septembre 2023 à 09H

**Lycée MAMIE HOUPHOUET FAITAI de
Bingerville**

- **Monsieur le Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;**
- **Monsieur le Ministre des Eaux et Forêts ;**
- **Monsieur le Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle ;**
- **Monsieur le Ministre de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage ;**
- **Monsieur le Ministre-Gouverneur du District Autonome d'Abidjan ;**

- **Mesdames et Messieurs les représentants des Institutions de la République ;**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des Ambassades et des Organisations Internationales ;**
- **Madame la Cheffe de file du Groupe Local des Partenaires de l'Éducation, Sabina Vigani ;**
- **Mesdames et Messieurs les représentants de l'UNICEF et le Représentant-Pays de l'UNESCO ;**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des organisations syndicales ;**

- **Monsieur le Préfet du Département de Bingerville ;**
- **Monsieur le Maire de la Commune de Bingerville ;**
- **Mesdames et Messieurs les Elus ;**
- **Monsieur le représentant de l'ARDCI ;**
- **Monsieur le représentant de l'UVICOCI ;**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des différents ministères techniques ;**

- **Mesdames et Messieurs les représentants des Partenaires Techniques et Financiers ;**
- **Monsieur le Directeur Régional de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation d'Abidjan 1 ;**
- **Madame le Proviseur du Lycée MAMIE HOUPHOUET FAITAI de Bingerville ;**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des associations des parents d'élèves ;**
- **Chers collaborateurs du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation ;**

- **Chers parents d'élèves ;**
- **Chers élèves ;**
- **Chers partenaires de la presse ;**
- **Honorables invités ;**
- **Mesdames et Messieurs,**

Après la Commune de Grand-Bassam, patrimoine de l'UNESCO, première capitale de la Côte d'Ivoire, qui a abrité la cérémonie officielle du lancement de la rentrée Scolaire 2022-2023, nous voici aujourd'hui rassemblés ici à Bingerville à la

faveur de la traditionnelle Réunion de rentrée scolaire.

Deuxième capitale de la Côte d'Ivoire, ville chargée d'histoire et de symboles, la Commune de Bingerville a l'honneur d'accueillir les membres de la communauté éducative et leurs partenaires mobilisés tant pour tirer les leçons de l'année écoulée que pour se disposer à relever les défis, sans cesse renouvelés, qui jalonnent notre marche résolue vers une école ivoirienne de qualité.

Mesdames et Messieurs,

En cette heureuse circonstance, il me plait de réitérer en votre nom et en mon nom propre, notre déférente gratitude à Son **Excellence Monsieur Alassane Ouattara**, Président de la République de Côte d'Ivoire, pour son engagement à faire de l'Education et de la Formation le socle de son programme de Gouvernement et de son projet de société.

J'associe à ses remerciements, Monsieur **Patrick Achi, Premier Ministre, Chef**

du Gouvernement, pour sa sollicitude constante, sa disponibilité et son implication personnelle dans la recherche des solutions aux problèmes qui minent le système éducatif.

Je voudrais saluer mes collègues du Gouvernement, ici présents, le Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat, le Ministre des Eaux et Forêts, Monsieur le Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle et le Ministre de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage, non seulement pour l'intérêt qu'ils portent aux questions liées à

l'Éducation Nationale et à l'Alphabétisation, mais aussi pour leur solidarité et soutien dans la mise œuvre de l'action éducative.

Je voudrais remercier Monsieur le Ministre des Eaux et Forêts pour la contribution de ses services compétents au lancement du Projet dénommé « Institutrices pour le Climat », le 15 décembre 2022 à Boundiali. L'école est un cadre idéal de promotion de la culture écocitoyenne en vue de la protection de la nature et de la préservation de l'environnement. Il est possible de faire de grands pas dans la reconstitution de notre couvert forestier si

chaque élève, annuellement, plantait un arbre.

Mes remerciements s'adressent également à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage, qui a accepté de nous instruire sur les passerelles qui existent entre l'enseignement secondaire général et l'enseignement secondaire technique et professionnel. La complémentarité entre nos deux départements ministériels permet d'offrir à la jeunesse ivoirienne des opportunités d'éducation et de formation pour construire son devenir.

C'est aussi le lieu de traduire mes remerciements aux autorités administratives et politiques, aux autorités coutumières et religieuses, aux Partenaires Techniques et Financiers, aux Partenaires sociaux dans leur diversité (mouvements associatifs d'enseignants, de parents d'élèves, des faîtières des fondateurs d'écoles) ainsi que les organisations de la société civile, pour leur contribution à l'amélioration de la performance et de la qualité de l'Ecole ivoirienne.

Je tiens à adresser une salutation particulière aux principaux bénéficiaires de l'action éducative que sont les écoliers et

écolières, les collégiens et collégiennes ainsi que les lycéens et lycéennes de Côte d'Ivoire.

Mesdames et Messieurs

Eu égard aux responsabilités qu'elle engage et aux défis qu'elle met en jeu, la rentrée scolaire constitue un tournant décisif dans la vie de la Nation : elle rythme et régule les agendas et les calendriers de toutes les composantes de la société.

Cet état de fait confère à la présente rencontre un caractère solennel et met en

relief l'éclat du succès attendu. Hélas, la vie est loin d'être un fleuve tranquille ! Elle ne se déroule pas toujours comme on l'aurait voulu. Mieux, elle fait de nous des acteurs de l'histoire. Pire, elle fait aussi de nous des témoins impuissants face à l'irréparable.

Au moment où nous nous apprêtons à lancer l'appel à la reprise des cours, le devoir de mémoire commande d'avoir une pensée pieuse, pour toutes celles et pour tous ceux qui, arrachés à l'affection de leurs parents et de notre communauté, ne pourront entendre cet appel.

Ce sont des hommes, des femmes et des enfants membres de la communauté éducative dont la voix s'est éteinte à jamais. Ce sont aussi ces passionnés de l'Education disparus dont l'ardeur au travail a alimenté la flamme de l'espoir. Mes pensées vont particulièrement à l'endroit du Directeur de l'Animation, de la Promotion et du Suivi des Comités de Gestion dans les Établissements Scolaires (DAPS COGES), Monsieur KOUADIO Kouamé David, qui vient de nous quitter.

Mesdames et Messieurs,

Pour que cette flamme ne s'éteigne jamais, je vous prie de bien vouloir observer une minute de silence à la mémoire de tous nos disparus.

Je vous remercie.

Mesdames et Messieurs,

En 2015, le Président de la République a décrété la Politique de Scolarisation Obligatoire (PSO) pour offrir aux enfants de Côte d'Ivoire les mêmes chances de succès et d'insertion socioprofessionnelle.

En vue de consolider les acquis de cette politique volontariste, le Gouvernement ivoirien a initié, avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), de juillet 2021 à avril 2022 les Etats Généraux de l'Education et de l'Alphabétisation (EGENA).

Aujourd'hui jeudi 07 septembre 2023, cela fait bien un an exactement que la communauté éducative a procédé à la remise officielle des actes des EGENA au Premier Ministre Chef du Gouvernement, **Monsieur Patrick Achi**, sous le regard de Madame Stefania Giannini, Directrice Générale Adjointe de l'UNESCO chargée de l'Education. Ces actes consacrent

l'adoption consensuelle de deux types de mesures : des mesures à effet immédiat et des mesures dont l'application s'étendra dans la durée.

Le 03 mai 2023, le Gouvernement a adopté les conclusions des EGENA traduites en 42 réformes à réaliser dans les dix prochaines années, pour un coût estimé à 866 milliards de Francs CFA. Je voudrais saisir cette occasion pour adresser mes vifs remerciements au Premier Ministre, **Monsieur Patrick Achi, et aux membres du Gouvernement, pour l'adoption des conclusions des EGENA.**

L'opérationnalisation des mesures issues des EGENA nécessite un engagement de toutes les parties prenantes pour la co-construction d'un nouveau pacte social durable en faveur d'une école ivoirienne performante centrée sur la réussite des élèves et l'appropriation des valeurs de la République.

C'est dans ce cadre que la Côte d'Ivoire a obtenu l'appui du Partenariat Mondial pour l'Education pour le développement d'un Pacte de Partenariat permettant au pays de mobiliser les financements de cette institution. En effet, la Côte d'Ivoire est

éligible aux guichets de financement du GPE à hauteur de 110 millions de dollars (US), soit environ 70 milliards FCFA, en vue de la mise en œuvre d'une réforme prioritaire pour la transformation du système éducatif.

Mesdames et Messieurs

Honorables invités,

Il importe de rappeler que dès la rentrée scolaire 2021-2022, quelques mesures issues des recommandations des EGENA étaient entrées en vigueur à la grande satisfaction de tous. Ce sont notamment : la restauration du texte dicté, le

rétablissement des coefficients par discipline dès le premier cycle.

Dans la dynamique de l'amélioration continue des acquis, en marquant la deuxième année consécutive de mise en œuvre des conclusions et recommandations issues des EGENA, l'année scolaire 2022-2023 fut une année pleine d'attentes et d'espoir.

Pour les examens à grand tirage de la session 2023, même si les performances des élèves sont encore loin de ce que nous souhaitons, il y a l'amorce d'une amélioration qui est un indicateur des efforts faits par tous les acteurs du système éducatif national pour l'atteinte de nos

objectifs d'une école inclusive, de qualité et de mérite.

A titre de comparaison, je voudrais rappeler les taux de réussite à ces examens les trois dernières années :

- **CEPE : 52,51% (2021) ; 64,76% (2022) ; 71,28% (2023) ;**
- **BEPC : 41,27% (2021) ; 28,89% (2022) ; 31,47% (2023) ;**
- **BAC : 29,24% (2021) ; 30,78% (2022) ; 32,09% (2023).**

Je me réjouis, grâce aux dispositions prises pour la surveillance, de la baisse sensible de la fraude aux examens, conférant

encore plus de crédit à nos diplômés. A titre d'illustration, pour le Baccalauréat, les cas de fraude enregistrés sont passés de 16 180, en 2020, à 4 153 en 2022 et 1932 en 2023. Nous devons redoubler d'effort et poursuivre nos actions pour tendre vers zéro fraude à tous nos examens à grand tirage.

Je voudrais remercier toute la communauté éducative et les partenaires sociaux pour le bon déroulement de l'année scolaire 2022-2023 dans un environnement apaisé, propice à l'apprentissage, stimulant au travail et à la performance pour les enseignants et les élèves.

Mesdames et Messieurs,

Chers collaborateurs,

Les défis à relever pour une amélioration significative de nos performances scolaires touchent aussi bien les conditions d'apprentissage des élèves que les conditions de travail des enseignants et encadreurs. Nous voulons une école centrée sur la réussite des élèves et la valorisation de la fonction enseignante.

Au niveau des élèves, la distribution gratuite de manuels et de kits scolaires, ainsi que l'extension du système de prêt-location de manuels au collège

(BONOMAS), visent non seulement à soulager les parents d'élèves d'une partie des charges liées à la scolarisation de leurs enfants, mais également à offrir un minimum d'outils pédagogiques pour la réussite des élèves.

Au niveau des enseignants, surtout du personnel d'encadrement que sont les DRENA et les IEPP, je me suis engagée, dès ma prise de fonction, à améliorer leurs conditions de travail en les équipant en moyens de mobilité. Après les DRENA et les Directions Centrales, des IEPP ont pu bénéficier de véhicules. Cette opération va

se poursuivre pour la satisfaction de tous ceux qui n'en sont pas encore pourvus.

Les importants investissements de l'Etat en matière de construction d'infrastructures scolaires participent également de la recherche de la qualité et de l'inclusion, par les effets conjugués de la réduction des effectifs pléthoriques dans les salles de classe et du rapprochement de l'école des populations pour un meilleur encadrement des enfants par leurs familles. Pour cette rentrée scolaire, 19 collèges de proximité construits dans le cadre du C2D2 seront livrés au plus tard fin décembre 2023.

Mesdames et Messieurs,

Face aux difficultés de l'Etat à satisfaire les fortes demandes des populations pour la scolarisation de leurs enfants, le secteur privé de l'enseignement est venu en renfort pour apporter sa contribution.

Mais si l'on peut féliciter certains établissements privés pour leurs résultats qui les placent au rang des meilleurs établissements au niveau national, il y a lieu de reconnaître que plusieurs parmi eux tirent, chaque année, par leurs très mauvais taux d'admis, nos performances aux examens à grand tirage par le bas. Il est donc apparu nécessaire de mettre de l'ordre dans ce secteur pour que les enfants

qui y sont inscrits bénéficient de la même qualité d'enseignement que ceux qui sont dans les établissements publics.

Les résultats de la dernière session de la Commission Nationale de la Carte Scolaire des Etablissements Privés sont assez significatifs. Sur un total de 2622 demandes d'agrément, l'on note :

- 873 demandes de création dont **826 avis favorables**, soit un taux d'acceptation de 94% ;
- 1119 demandes d'ouverture dont **246 avis favorables**, soit un taux d'acceptation de 21,98% ;

- 601 demandes d'homologation dont **18 avis favorables**, soit un taux d'acceptation de 2,99% ;
- 29 demandes d'extension dont **25 avis favorables**, soit un taux d'acceptation de 86,20%.

J'encourage tous les fondateurs du secteur privé de l'enseignement à mettre leurs établissements aux normes pour qu'ils jouent effectivement et correctement leur rôle dans l'éducation des enfants de Côte d'Ivoire.

Je voudrais profiter de la présente opportunité pour féliciter chaleureusement les établissements privés confessionnels qui ont obtenu de très bons résultats aux

examens à grand tirage, avec un taux d'admission de plus de 90%.

Mesdames et Messieurs,

Chers collaborateurs,

Notre système éducatif est engagé dans un processus de transformation qualitative qui est soutenu par tous les acteurs et partenaires de l'école ivoirienne. Il a su s'adapter aux conditions d'enseignement imposées par la pandémie à coronavirus avec l'usage de l'enseignement à distance à travers l'outil numérique. Les acquis de cette innovation pédagogique liée à une situation particulière, soutenus par les recommandations des EGENA, ont conduit

à l'élaboration de la Stratégie Nationale de la Digitalisation de l'Education qui est en cours. Nous devons tirer le meilleur profit de cette révolution technologique pour combler le déficit en enseignants dans certaines disciplines et offrir une équité d'accès à la connaissance à tous les enfants de Côte d'Ivoire.

Les chantiers en cours et les chantiers à venir pour la transformation de notre système éducatif sont nombreux et demandent un engagement résolu de tous pour l'atteinte de nos objectifs.

Au-delà des infrastructures, il y a l'exigence en ressources humaines de qualité. A cet

effet, les DRENA occupent une position stratégique dans le fonctionnement de notre système éducatif et dans la mise en œuvre des différentes réformes engagées pour l'amélioration des performances de l'école ivoirienne. C'est le sens de la mise en place des Contrats d'Objectifs et de Performance (COP).

La phase d'opérationnalisation est prévue pour l'année scolaire 2023-2024 à travers la validation des Projets Education Régionaux des DRENA, l'organisation du dialogue de gestion et la signature, en septembre 2023, des contrats de chaque DRENA.

Désormais, les DRENA seront évalués et auront une obligation de résultats.

Mesdames et Messieurs,

Notre pays avait abrité les 8 et 9 septembre 2022, sous l'égide de l'UNESCO et le parrainage de **Madame Dominique Ouattara, Première Dame de la République de Côte d'Ivoire**, la célébration mondiale de la Journée Internationale de l'Alphabétisation autour de la thématique centrale : « Transformer les espaces d'apprentissage d'alphabétisation ».

Après l'Inde et le Bangladesh, la Côte d'Ivoire fut le 3ème pays au monde et le

1er en Afrique à avoir abrité un tel événement hors du siège de l'UNESCO à Paris, depuis son institution en 1967. Ce fut donc un grand honneur pour notre pays, la Côte d'Ivoire, et pour l'Afrique entière. En termes de retombées, cette célébration a positionné notre pays comme un plaque tournante en matière de lutte contre l'Analphabétisme.

L'édition 2023 de la Journée Internationale de l'Alphabétisation sera célébrée demain **vendredi 8 septembre 2023**, dans le monde entier sous le thème : « *Promouvoir l'alphabétisation pour un monde en*

transition : bâtir les fondations de sociétés durables et pacifiques. »

C'est une belle occasion pour mutualiser les actions contre l'analphabétisme qui touche encore une frange importante de notre société. Le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation doit agir en synergie avec tous les autres départements ministériels qui gèrent des aspects de la question de l'alphabétisation.

Dans la même dynamique, dans le cadre des passerelles entre les ordres d'enseignement, les enfants âgés de 14 ans et plus qui ne seront pas intégrés au système formel, pourront accéder à la

formation professionnelle à travers l'école de la 2ème chance du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage.

Dans cette optique, un atelier sur les passerelles a été organisé, le 09 juin 2023, par le Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage, en collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation, et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Aujourd'hui plus qu'hier, la lutte contre l'analphabétisme et l'encadrement de l'Education Non Formelle constituent un

autre défi que nous devons relever pour engager toutes les populations dans la voie du développement durable. J'exhorte fortement les directions en charge de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle à être plus entrepreneuriales afin de rendre plus visibles les actions entreprises pour que ce pan important de notre ministère soit à la hauteur des attentes des populations.

Mesdames et Messieurs,

Le lundi 11 septembre 2023 marquera le début de l'année scolaire 2023.

Parents, élèves, enseignants sont appelés à remettre le cœur à l'ouvrage.

Pour la troisième année consécutive, c'est-à-dire, comme les deux années précédentes, la présente rentrée scolaire sera placée sous le thème suivant :

« Soyons des citoyens responsables pour une école de qualité ».

C'est une forme d'insistance visant à mettre en évidence l'impératif de la responsabilité individuelle et collective au service de l'école de qualité. Être des citoyens responsables pour une école de qualité, c'est :

- **pour les enseignants,** la compétence, la conscience professionnelle et l'exemplarité en vue de donner le meilleur d'eux-mêmes.
- **pour les élèves,** le goût du travail bien fait et la culture de l'effort personnel pour réussir ;
- **pour les syndicats,** savoir allier intérêt corporatiste et intérêt général, en demeurant une force de propositions en vue de participer efficacement à la construction de l'avenir de nos enfants ;
- **pour les parents d'élèves,** un meilleur encadrement de leurs enfants

qui les éloigne des solutions de facilité pour réussir ;

- **pour les DRENA, les Chefs d'établissement, les Chefs de circonscription et les Directeurs d'école,** avoir le sens de la gestion managériale des ressources humaines et matérielles qui stimule la fonction enseignante et favorise la réussite des élèves ; c'est lutter contre l'absentéisme et rompre avec la culture de l'impunité qui tend à couvrir un tel comportement.

Je voudrais, pour que nous soyons tous des citoyens responsables d'une école de qualité, résumer mes attentes en insistant

sur trois points qui me paraissent essentiels et pour lesquels j'invite les uns et les autres à intégrer dans leurs comportements : la qualité, l'accès et la gouvernance.

- **Pour la qualité, j'invite :**

- ✓ la communauté éducative à maintenir et accentuer la lutte contre la fraude et la violence en milieu scolaire à travers une synergie d'action pour l'amélioration de la qualité des apprentissages ;
- ✓ les partenaires de l'école à soutenir la digitalisation de l'éducation en tant qu'alternative de

gestion de l'administration et du processus

d'enseignement/apprentissage ;

- ✓ les collectivités et la société civile à aider à la dotation des structures scolaires en infrastructures d'eau, hygiène et assainissement.

- **Pour l'accès, j'invite :**

- ✓ Les parents d'élèves à inscrire leurs enfants dans les collèges de proximité en taisant les querelles inter-villages ou de rivalités ;
- ✓ Les cadres des villages à construire des logements pour les enseignants ;

- ✓ Les acteurs de l'école à respecter les choix des parents lors de l'affectation des élèves en 6^{ième} ;
 - ✓ Les parents à scolariser leurs enfants quelles que soient leurs spécificités (filles et garçons, en situation de handicap ou non) ;
 - ✓ Les adolescents, les jeunes et les adultes à fréquenter les centres d'alphabétisation.
- Pour la gouvernance, j'invite :
 - ✓ Les acteurs de l'éducation au respect des instructions officielles et du calendrier scolaire ;

- ✓ Les gestionnaires des structures scolaires à impliquer les parents d'élèves dans la préparation de la rentrée en vue de la reprise effective des cours le 11 septembre ;
- ✓ les gestionnaires des établissements scolaires privés à prendre les dispositions utiles en vue de l'effectivité des cours le jour de la rentrée ;
- ✓ Les acteurs de l'éducation à développer des stratégies de prévention et de réponse aux situations d'urgence.

En tant que citoyenne responsable, je lance un appel solennel pour une école de qualité. J'invite les acteurs et les partenaires sociaux de notre système éducatif à être à la place qu'il faut et au moment où il le faut. J'invite les enseignants à être présents à leurs postes et à accomplir, comme il se doit, leurs obligations professionnelles d'éducateurs et de formateurs.

Chers collaborateurs,

Je voudrais vous faire une adresse spéciale en vous remerciant pour la belle solidarité et le soutien que vous m'avez manifestés

lors des élections municipalisé du 2 septembre 2023. Par votre déplacement à Boundiali, pour celles et ceux qui ont pu le faire, et vos prières, vous m'avez prouvé que nous formons une véritable famille.

Recevez mon infinie gratitude pour cet acte qui m'est allé droit au cœur.

Mesdames et Messieurs,

Honorables invités,

Pour clore mon propos, je voudrais partager avec vous ma foi en la concertation comme principale modalité de gestion. Je reste convaincue que de

l'intelligence collective jaillit toujours la lumière nécessaire à la conduite de la délicate mission d'éducation.

Je puis vous l'assurer, ma disponibilité vous est d'emblée acquise, dans la perspective d'échanges fructueux en vue d'un large consensus autour de l'essentiel : l'accélération de la transformation de l'Éducation pour offrir à nos enfants l'école qu'elle mérite.

Chères collaboratrices,

Chers collaborateurs,

Vive la rentrée scolaire 2023-2024 !

**Vive l'école ivoirienne de qualité et de
mérite, dans la transparence et
l'équité !**

**Je vous remercie de votre aimable
attention.**

Professeur Mariatou KONE